



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/611  
18 juin 2004

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**511ème séance plénière**

PC Journal No 511, point 6 de l'ordre du jour

**DECISION No 611**  
**RECOMMANDATION VISANT A PROROGER**  
**LE MANDAT DU HAUT COMMISSAIRE DE L'OSCE**  
**POUR LES MINORITES NATIONALES**

Le Conseil permanent,

Considérant que, conformément à la Décision No 2 de la huitième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, le mandat de M. Rolf Ekéus en tant que Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales prendra fin le 30 juin 2004,

1. Demande à la Présidence du Conseil permanent de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la prorogation du mandat du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, tel qu'il figure dans le document MC.DD/1/04 du 8 juin 2004 ;
2. Recommande au Conseil ministériel d'adopter la présente décision dans le cadre d'une procédure d'approbation tacite.